



VILLE D'EYBENS
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2020

Le samedi 4 juillet 2020 à 10h00, le Conseil municipal de la commune d'Eybens dûment convoqué s'est réuni dans le gymnase Roger Journet sous la présidence de Jean-Marc Assorin, doyen d'âge.

Date de la convocation : mardi 30 juin 2020

Présents : Pierre Bejjaji - Dominique Scheiblin - Nicolas Richard - Elodie Taverne - Jean-Jacques Pierre - Béatrice Bouchot - Henry Reverdy - Julie Montagnier - Gilles Bugli - Christelle Chavand - Mehdi Debza-Kioulou - Béatrice Garnier - Xavier Osmond - Marie-Chantal Kouassi - Jean-François Michon - Cécile Clement - Anne-Catherine Jothy - Pascal Boudier - Clotilde Hogrel - Matthieu Cottet - Suzanne Faustino - Damien Conticchio - Catherine Noérie - Hélène Besson Verdonck - Philippe Paliard - Isabelle Pascal - Jean-Marc Assorin - Zuina Sahiri - Pierre-Georges Crozet - Pascale Versaut - Régine Bonny

Excusés ont donné pouvoir :

Denis Grosjean à Jean-François Michon

Absents : Raoul Urru

Secrétaire de séance : Philippe Paliard

Elus en exercice : 33
Elus présents : 31
Ont donné pouvoir : 1
Absents : 1

1/ Election du Maire

DEL20200704_1

Conformément aux articles L 2122-4 et L 2122-7 du CGCT, le Maire est élu au scrutin secret sous la présidence de Jean-Marc Assorin, doyen d'âge, par 24 voix pour Nicolas Richard, 6 voix pour Hélène Besson Verdonck, 0 bulletins nuls, 2 bulletins blancs, sur 32 votants.

Nicolas Richard ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire et a été installé immédiatement.

Le samedi 4 juillet 2020 à 10h00, le Conseil municipal de la commune d'Eybens dûment convoqué s'est réuni dans le gymnase Roger Journet sous la présidence de Nicolas Richard, Maire.

Date de la convocation : mardi 30 juin 2020

Présents : Pierre Bejjaji - Dominique Scheiblin - Nicolas Richard - Elodie Taverne - Jean-Jacques Pierre - Béatrice Bouchot - Henry Reverdy - Julie Montagnier - Gilles Bugli - Christelle Chavand - Mehdi Debza-Kioulou - Béatrice Garnier - Xavier Osmond - Marie-Chantal Kouassi - Jean-François Michon - Cécile Clement - Anne-Catherine Jothy - Pascal Boudier - Clotilde Hogrel - Matthieu Cottet - Suzanne Faustino - Damien Conticchio - Catherine Noérie - Hélène Besson Verdonck - Philippe Paliard - Isabelle Pascal - Jean-Marc Assorin - Zuina Sahiri - Pierre-Georges Crozet - Pascale Versaut - Régine Bonny

Excusés ont donné pouvoir :

Denis Grosjean à Jean-François Michon

Absent : Raoul Urru

Secrétaire de séance : Philippe Paliard

Elus en exercice : 33
Elus présents : 31
Ont donné pouvoir : 1
Absents : 1

2/ Détermination du nombre d'adjoints

DEL20200704_2

Conformément aux articles L2122-1 et L2122-2 du CGCT, le Conseil municipal a déterminé le nombre des adjoints dans la limite de 30% de l'effectif légal du conseil.

Le Conseil municipal décide de fixer à 9 le nombre d'adjoints.

Délibération adoptée par 24 oui, 8 abstentions (Hélène Besson Verdonck, Philippe Paliard, Isabelle Pascal, Jean-Marc Assorin, Zuina Sahiri, Pierre-Georges Crozet, Pascale Versaut, Régine Bonny)

3/ Élection de la liste des adjoints

DEL20200704_3

Conformément aux articles L 2122-4 et L 2122-7-2 du CGCT, le Conseil municipal a procédé à l'élection de la liste des adjoints.

Le vote s'est déroulé à bulletin secret et a donné les résultats suivants :

- Première adjointe - Élodie Taverne
- Deuxième adjoint - Henry Reverdy
- Troisième adjointe - Julie Montagnier
- Quatrième adjoint - Jean-Jacques Pierre
- Cinquième adjointe - Christelle Chavand
- Sixième adjoint - Xavier Osmond
- Septième adjointe - Béatrice Bouchot
- Huitième adjoint - Jean-François Michon
- Neuvième adjointe - Béatrice Garnier

La liste a obtenu 24 votes pour, 0 bulletins nuls, 8 bulletins blancs, sur 32 votants.

Ayant obtenu la majorité absolue, la liste a été installée immédiatement.